

Analyse comparative de la recherche sur les drogues illicites dans l'Union européenne

Résumé analytique



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
JUSTICE, LIBERTÉ ET SÉCURITÉ

Réf.: Plan-Publi 2009.4414

Titre: Analyse comparative de la recherche sur les drogues illicites dans l'Union européenne
FR

NE-31-09-120-FR-C

ISBN-13 978-92-79-13130-1

DOI 10.2758/13495

Résumé analytique

Analyse comparative de la recherche sur les drogues illicites dans l'Union européenne

Gerhard Bühringer
Michael Farrell
Ludwig Kraus
John Marsden
Tim Pfeiffer-Gerschel
Daniela Piontek
Krystallia Karachaliou
Jutta Künzel
Garry Stillwell

Cette étude a été commandée par la Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité.

L'Union compte pas moins de deux millions d'usagers problématiques. Il est donc temps de sensibiliser les groupes vulnérables, notamment les jeunes, aux risques de la consommation de drogue.

(Vice-Président Jacques Barrot)

La stratégie antidrogue de l'UE (2005-2012) reconnaît l'importance de l'information, de la recherche et de l'évaluation en faisant des thèmes clés de la politique européenne de lutte contre la drogue.

(Stratégie antidrogue de l'UE, 2005-2012)

Résumé analytique

1. INTRODUCTION: CHAMP D'APPLICATION ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1 Champ d'application et objectifs

L'étude a été réalisée à la demande de la direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité (DG JLS) de la Commission européenne et visait les **six objectifs** suivants:

- (1) Recenser les principaux domaines, disciplines et tendances récentes en matière de recherche, couvrant à la fois la demande de drogues et la réduction de l'offre de drogues, et en tenant compte d'éventuelles corrélations importantes avec des domaines thématiques connexes (c'est-à-dire la santé mentale et l'addiction, l'abus de substances licites, etc.).
- (2) Recenser et analyser les moyens, l'infrastructure et le schéma de coordination de la recherche en matière de drogues au sein des États membres (EM). Il conviendrait par ailleurs d'analyser la participation des chercheurs nationaux à des programmes de l'UE.
- (3) Recenser et analyser les moyens, l'infrastructure et le schéma de coordination de la recherche en matière de drogues illicites aux niveaux européen et international, en tenant compte des activités de recherche liées à la drogue du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe et de l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que des activités d'organismes de recherche importants, qu'ils soient privés ou semi-privés.
- (4) Décrire brièvement – à des fins de comparaison – les tendances, les moyens, l'infrastructure et les schémas de coordination de la recherche sur la drogue aux États-Unis, au Canada et en Australie, ainsi que les principales collaborations de recherche dans le domaine de la drogue avec des partenaires de l'UE.
- (5) Recenser les atouts et les points faibles de la recherche sur la drogue menée dans les pays de l'UE, ainsi

que les lacunes éventuelles de l'infrastructure de la connaissance dans ce domaine, en tenant compte du fait que la présente étude vise aussi bien l'offre que la demande de drogues illicites.

- (6) Évaluer les différentes manières dont on pourrait renforcer – si nécessaire – l'infrastructure de la recherche sur la drogue au sein de l'UE.

1.2 Contexte

Il existe, au sein de la Commission comme des États membres, un fort consensus sur la nécessité d'une action concertée face aux problèmes de substances psychotropes illicites en Europe, comme le soulignent la Stratégie antidrogue 2005-2012 de l'UE et le Plan d'action drogue 2009-2012 de l'UE. Selon les estimations les plus récentes, il y aurait actuellement au sein de l'Union européenne (UE) quelque deux millions de «consommateurs problématiques», avec environ 7 500 surdoses mortelles par an. La recherche est considérée comme une composante essentielle de l'infrastructure plus vaste des connaissances en matière de drogues. Il est reconnu qu'une solide infrastructure en matière de recherche et d'enseignement supérieur est déterminante pour assurer que les politiques et les programmes dans le domaine de la drogue reposent sur des informations exactes et des données concrètes. Pourtant, la base de connaissances en Europe est fragmentaire et incomplète sur de nombreux sujets et questions dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle la promotion de la recherche sur les drogues et la définition d'une orientation stratégique pour renforcer la coopération en matière de recherche figurent parmi les priorités du Plan d'action drogue 2009-2012 de l'UE. La présente étude a été commandée afin de contribuer à atteindre ces objectifs stratégiques par une cartographie de la recherche européenne dans le domaine des drogues illicites et de son infrastructure de soutien dans les 27 États membres et une analyse des moyens de renforcer la recherche au sein de l'Union.

Il importe de reconnaître que les priorités, l'organisation et la mise en œuvre de la recherche relèvent de la responsabilité des États membres. La Commission ne joue en la matière qu'un rôle d'appui. Par conséquent,

les orientations nationales de la recherche sur les drogues ne sont pas sans incidence sur la vision d'une stratégie européenne commune en matière de recherche et de politique relative à la drogue fondée sur des données concrètes (Commission, 2007).

- Les différences sont considérables d'un État membre à l'autre concernant l'ampleur et les caractéristiques de la consommation de drogues, ainsi que les priorités et l'importance des recherches menées.
- La recherche sur les drogues illicites s'inscrit dans des concepts théoriques et des évolutions historiques qui varient également d'un État membre à l'autre. Elle est soit structurée, financée et réalisée au titre d'une discipline de recherche distincte, soit intégrée dans un programme de recherches plus vaste sur certaines substances (qui comprend les psychotropes légaux). Dans certains cas, la recherche est même une composante plus générale des disciplines scientifiques de la santé, du secteur social ou du domaine criminologique/légal. Dans certains États membres, un profond enracinement de la recherche sur les drogues dans la biologie, la chimie, la psychologie, la sociologie, l'économie et la criminologie peut compliquer la coopération en matière de recherche entre les États membres et freiner l'émergence d'une «discipline de recherche sur les substances» plus intégrée en Europe.
- En Europe, une grande partie de la recherche appliquée (notamment en ce qui concerne la recherche sur les traitements et la recherche criminologique) doit être considérée dans son contexte culturel national. La diversité des législations et des langues rend très difficile l'agrégation des recherches et l'évaluation de leur valeur et de leur importance globales.
- Étant donné l'orientation nationale de la recherche en matière de drogue, la coopération est limitée entre les communautés de chercheurs des différents pays européens. Et, contrairement à ce qui se passe dans d'autres disciplines, il n'existe actuellement pas de grande société européenne de recherche sur l'addiction.
- L'orientation nationale de la plupart des professionnels de la recherche sur la drogue pourrait également expliquer l'utilisation limitée des sources de financement communautaire. Ainsi, seuls dix-huit projets ont été financés dans le cadre des 5e et 6e programmes cadres de la DG RTD entre 2000 et 2006 (Commission 2007, p. 2).

1.3 Modèle d'organisation des problèmes de drogues illicites, des initiatives publiques connexes et des domaines de recherche correspondants

La présente étude utilise un cadre conceptuel (modèle heuristique) pour structurer et classer les travaux de recherche en Europe. Le modèle vulnérabilité/risque consiste essentiellement à décrire l'évolution naturelle de la consommation de drogues illicites, qui est tout d'abord (dans la plupart des cas, mais pas toujours) expérimentale, devient ensuite régulière pour, finalement, se transformer en usage dangereux, nocif et dépendant. Il couvre un vaste éventail de facteurs de vulnérabilité précoces (innés ou acquis), ainsi que des facteurs de risque plus aigus, plus immédiats, qui apparaissent peu avant et à l'âge critique auquel apparaît un trouble spécifique d'abus de substances. Les processus fondamentaux qui sous-tendent (facilitent) les facteurs de vulnérabilité et de risque ne sont pas parfaitement compris. De nombreuses questions restent en suspens concernant la manière dont les facteurs biologiques et les facteurs environnementaux précoces (famille), les facteurs sociaux d'ordre général (disponibilité de la drogue, soutien social, marginalisation et autres «agents stressants» potentiels), les facteurs culturels (transmission de modes de consommation, signification symbolique de l'usage de drogues) et les facteurs économiques influencent et façonnent l'évolution des troubles en matière de consommation de substances. On ne dispose par ailleurs que d'informations limitées sur les facteurs susceptibles d'entraîner une amélioration, une guérison ou une rechute, ou sur la question de savoir si ces évolutions surviennent naturellement ou si elles s'expliquent par des facteurs culturels, la pression sociale, une forme ou l'autre de soutien social, des interventions semi-professionnelles (p. ex., des groupes d'entraide) ou des interventions professionnelles.

Afin de constituer la base de connaissances nécessaires pour sélectionner et concevoir des mesures efficaces, nous avons recensé quatre domaines et axes de recherche spécifiques couvrant les deux principales stratégies d'intervention: réduction de la demande et de l'offre et recherches complémentaires sur la politique en matière de drogues et les connaissances élémentaires nécessaires pour comprendre les comportements en matière de consommation de drogues. Cette structure a servi de base aux processus de recherche mis en œuvre pour recenser les projets et les publications de recherche dans le domaine de la drogue en Europe (Tableau 1).

Tableau 1: domaines et secteurs spécifiques pour la codification des activités de recherche
(à partir de la section 3.1.2, tableau 3.3)

	Projets	Publications
Comprendre le comportement en matière d'usage de drogues¹		
Recherche fondamentale	Mécanismes, effets et méthodes de détection de la drogue Recherche fondamentale sur les mécanismes et les effets liés à la pharmacologie, à la toxicologie et à la psychologie clinique	Science fondamentale 1: animaux Recherche à partir d'animaux ou in vitro sur les mécanismes et les effets neurobiologiques, pharmacologiques et comportementaux de l'usage de substances
	Étiologie et évolution Analyse des facteurs et des processus de déclenchement et de progression de la consommation de drogues (troubles) et recherche sur l'interaction entre facteurs de vulnérabilité précoces et facteurs de risque ultérieurs	Science fondamentale 2: êtres humains Recherche sur l'étiologie et l'évolution de l'usage de drogues (troubles) chez les êtres humains, les modes d'action, la mesure des conséquences de l'usage de substances et l'élaboration de méthodes de détection
	Épidémiologie Recherche sur la prévalence et l'incidence, les schémas de consommation, les groupes à risque et les conséquences sanitaires et sociales dans la population générale et les sous-populations	Épidémiologie Recherche sur la prévalence et l'incidence, sur les schémas de consommation, les groupes à risque et les conséquences sanitaires et sociales dans la population générale et les sous-populations.
Réduction de la demande		
	Intervention (prévention et traitement) Recherche sur les activités de prévention (activités de prévention universelles et sélectives visant le comportement des individus et des groupes en matière d'usage de drogues) ainsi que sur les activités de traitement: toutes les études sur les mesures de traitement psychosociales, psychologiques et pharmacologiques formelles et informelles, les groupes d'entraide, y compris la réduction des risques	Prévention Activités de prévention universelles et sélectives visant le comportement des individus et des groupes en matière d'usage de drogues Traitement, dont la réduction du risque Toutes les études sur les mesures de traitement psychosociales, psychologiques et pharmacologiques formelles et informelles et les groupes d'entraide, y compris la réduction des risques
Réduction de l'offre²		
	Offre de drogue Études sur les différents stades de l'offre de drogues illicites, dont la culture et la production, le trafic et le détournement/fuitage, plus les marchés et la distribution de la drogue Interdiction Recherche sur la criminalité liée à la drogue et l'application de la loi (crime organisé, blanchiment de capitaux, questions de sécurité)	Offre de drogue et criminologie Comportements criminels, études sur les marchés de la drogue et la distribution de la drogue
Analyse des politiques		
	Politique Recherche sur les politiques nationales et supranationales en matière de drogue concernant à la fois la réduction de la demande et la réduction de l'offre Cadres juridiques Analyse de la nature et de l'incidence de la législation en matière de drogue, ainsi que des pratiques réglementaires (classification et contrôle des drogues)	Cadres stratégiques et juridiques Recherche sur les politiques nationales et supranationales en matière de drogue concernant à la fois la réduction de la demande et la réduction de l'offre; analyse de la nature et de l'incidence de la législation en matière de drogues illicites ainsi que des pratiques réglementaires
Autres³		
	Par exemple, domaines plus généraux Activités de recherche concernant des études et évaluations de la recherche sur les drogues en général ainsi que les structures de financement	Études

1. Les deux premiers sujets figurant dans les colonnes de gauche et de droite couvrent le même domaine de recherche fondamentale, mais sont structurés différemment.
2. Nous avons choisi cette notion, car il s'agit du terme technique couramment utilisé, étant entendu toutefois que dans le présent document, il recouvre à la fois la recherche concernant l'offre et la réduction de l'offre.
3. Non abordé dans les analyses ultérieures.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Présentation du concept de l'étude

(1) Recenser les principales activités de recherche

Cet objectif consiste à recenser les activités de recherche dans tous les États membres et comprend une analyse spécifique des projets financés par les directions générales de la Commission ou d'autres organisations en Europe. Nous avons mis au point une matrice qui permet de synthétiser ces *travaux de recherche*, en utilisant comme indicateurs d'activité et de résultat des *projets de recherche* et des *publications de recherche*. Nous avons notamment exploité comme sources d'information des bases de données contenant des publications, des documents de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), les bases de données et les sites Internet des États membres et de différents services de la Commission (p. ex., DG Recherche, DG Entreprises, DG Justice, liberté et sécurité, DG Santé et protection des consommateurs et DG Énergie et transports), et des entretiens avec des experts clés et des interlocuteurs nationaux (chapitre 3).

(2) Recenser et analyser les structures de recherche dans les États membres et (3) recenser et analyser les structures de recherche au niveau de la CE et d'autres organisations en Europe

Les objectifs (2) et (3) sont analogues à l'objectif (1) mais concernent la *structure de la recherche* et son financement dans les États membres et au niveau européen. Nous avons dressé un inventaire afin de recenser les domaines importants, dont les capacités et infrastructures de recherche, les schémas de coordination, les budgets et les priorités de la recherche. Nous avons utilisé comme sources d'information les bases de données nationales, les sites Internet, les documents stratégiques et les programmes de financement nationaux, ainsi que les programmes de financement européens et des entretiens avec des experts clés et des interlocuteurs nationaux (chapitre 4).

(3) Recenser et analyser les activités et les structures de recherche en Australie, au Canada et aux États-Unis.

Des rapports d'experts ont été commandés afin d'obtenir des informations sur les activités et les structures de recherche dans ces trois pays. Nous avons ensuite dressé un inventaire afin de faire l'état des lieux de quelques domaines clés, dont les

capacités, les infrastructures, les schémas de coordination, les budgets et les priorités de la recherche à des fins de comparaison avec la situation en Europe (chapitre 5).

(4) Recenser les atouts et les points faibles de la recherche en matière de drogue au sein de l'UE.

Nous avons ensuite comparé les informations collectées sur les activités et les structures de la recherche afin de déterminer les atouts et les points faibles de la recherche européenne et de l'infrastructure sur laquelle elle s'appuie (chapitre 6).

(5) Évaluer les moyens de renforcer – au besoin – la recherche en matière de drogues au sein de l'UE.

Enfin, nous avons procédé à une évaluation de la situation actuelle et formulé certaines possibilités d'amélioration, en nous fondant sur les conclusions de l'exercice mené au titre de l'Objectif (5) (chapitre 6).

Matériau de recherche

Au total, nous avons recherché, dépouillé et analysé:

- plusieurs milliers de publications, dont environ 3 000 en détail, qui correspondaient aux critères d'inclusion (la liste complète figure à l'annexe 5);
- environ 260 descriptions de projets;
- quelque 320 sites Internet concernant des activités et des structures de recherche dans les États membres, la Commission et autres organisations européennes;
- environ 40 entretiens avec des représentants clés de 13 États membres, 3 directions générales de la Commission et plusieurs autres organisations en Europe (OEDT, Groupe Pompidou, ONUDC et OMS Europe).

2.2 Les difficultés de l'étude

Même si les six objectifs de notre étude pouvaient sembler simples à atteindre, en pratique, la tâche s'est révélée difficile. Parmi les obstacles auxquels nous avons immédiatement été confrontés, l'absence de définition commune de la notion de «recherche», la difficulté pratique évidente consistant à dépouiller des textes rédigés dans l'une des 23 langues de l'Union européenne, les problèmes rencontrés pour utiliser les bases de données, la difficulté à déterminer l'importance du soutien budgétaire apporté à la recherche, l'absence de consensus sur le sens à donner à la notion de «qualité de la recherche» et les difficultés opérationnelles rencontrées pour évaluer les déficits et les besoins en matière de recherche.

2.3 La définition de la recherche

En l'absence de définition internationalement acceptée de la notion de recherche, nous avons utilisé une définition scientifique étroite: « ...le fait de procéder à une étude méthodologique dans le but de prouver une hypothèse ou de répondre à une question spécifique» (<http://www.experiment-resources.com/definition-of-research.html>). En l'espèce, la recherche est définie par le recours à des méthodes et à des procédures acceptées scientifiquement. Bien que les méthodes employées varient considérablement entre les disciplines des sciences de la nature et des sciences sociales, on peut distinguer la recherche scientifique fondamentale (dont le but est de faire avancer la connaissance en général) de la recherche appliquée (consistant à apporter des solutions nouvelles/meilleures à des problèmes existants), ainsi que les travaux utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives. Cette définition étroite exclut les projets et les publications liés, par exemple, à des conférences, à des lignes directrices ou à des études sur la mise en œuvre et les bonnes pratiques n'ayant pas fait l'objet d'évaluation.

2.4 Critères d'inclusion utilisés pour les activités de recherche dans l'UE

Nous avons évalué deux indicateurs de l'activité en matière de recherche, à savoir les projets de recherche et les publications scientifiques. Notre définition de la

recherche nous a permis de formuler des critères de qualité et de pertinence formels, soit pour des projets correspondant à notre définition de la recherche (méthodologie de recherche adéquate), soit pour des publications à partir de critères internationalement valides (acceptés et cités au moins une fois dans une revue scientifique évaluée par les pairs, avec titre et résumé en anglais). De plus – compte tenu de l'orientation européenne de l'étude et de l'exigence communautaire de compétitivité internationale – nous avons considéré la visibilité et l'accessibilité mondiales comme des critères d'inclusion pertinents.

3. ÉVALUATION DE LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE DROGUES EN EUROPE: ATOUTS, POINTS FAIBLES, LACUNES ET POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION

3.1 Activités de recherche

3.1.1 Évaluation de la recherche liée à la drogue en Europe

La répartition des activités de recherche en Europe varie considérablement selon les quatre principaux axes de recherche, les activités visant à *élucider les mécanismes de l'usage de drogues* et concernant la *réduction de la demande* étant de toute évidence prioritaires (tableau 2). L'écart est sensible entre les besoins en matière de recherche formulés par les États membres et découlant de notre modèle conceptuel, d'une part, et le volume

Tableau 2: Répartition des projets, des publications et des priorités en matière de recherche des États membres en fonction des axes de recherche (Section 6.2, tableau 6.1)

		Projets de recherche ⁴		Publications ⁴	Priorités des États membres en matière de recherche
Axes de recherche		Total N=253	Financés par la CE ⁵ (N=34)	Total (N=2.427)	Total (N=57)
Comprendre l'usage de drogues ⁶	Rech. fond.	13%	27%	53%	8%
	Épidémiologie	50%	3%	31%	30%
Réduction de la demande		30%	44%	13%	33%
Réduction de l'offre		6%	27%	2%	17%
Politique		2%	0%	0%	12%

4. Sans la catégorie «autres» (projets: n=6; publications: n=601 (revues)

5. Sous-groupes de tous les projets

6. Différenciés en raison de la taille des catégories

relativement modeste de travaux de recherche menés dans le domaine de la *réduction de l'offre* et de *l'analyse des politiques*, d'autre part. Notre étude a montré qu'une partie des travaux de recherche, en particulier dans ces deux secteurs, ne sont pas nécessairement visibles à l'échelon européen et international, ce pour diverses raisons (p. ex., manque d'accessibilité des descriptions de projet et des publications, manque d'intérêt pour l'édition scientifique). Cette situation reflète un gaspillage de ressources potentiel, dans la mesure où les résultats de la recherche ne contribuent pas nécessairement à la connaissance scientifique en Europe et à la base de connaissances susceptibles d'alimenter des actions politiques efficaces en matière de lutte contre la drogue.

Tous les résultats de nos analyses sur les activités de recherche ont été présentés de manière systématique (tabulaire), selon les quatre grands axes de recherche, résumant les atouts, les points faibles, les conclusions et les options respectives tirées de ces conclusions.

Comprendre le comportement en matière d'usage de drogues⁷

Ce domaine couvre la *recherche fondamentale* (mécanismes d'action des drogues et étiologie de l'usage de drogues) et *l'épidémiologie*. La *recherche fondamentale*, en particulier dans le domaine de l'étiologie, prend une importance scientifique croissante depuis quelques années, et représente l'un des atouts les plus évidents de la recherche européenne. Toutefois, une faiblesse non négligeable de la recherche étiologique tient au fait que la contribution relative des facteurs biologiques et psychologiques (facteurs de risque génétiques, physiologiques et psychologiques/mentaux) d'une part et des facteurs culturels, économiques, juridiques et sociaux, d'autre part, est étudiée dans une mesure limitée.

L'épidémiologie est un axe de recherche important, avec des études de prévalence dans la population bien établies dans tous les États membres, de même qu'elle est considérée comme un thème politique prioritaire dans la grande majorité des États membres. En général, les travaux de recherche dans ce domaine sont nombreux, et accessibles dans tous les États membres. La présente étude a montré qu'il conviendrait de procéder à de nouvelles recherches épidémiologiques sur des groupes à risque spécifiques et – avec une valeur

ajoutée européenne – à des études longitudinales sur l'influence des facteurs sociaux, culturels et économiques sur l'évolution naturelle, au cours de la vie, de la consommation de drogues (section 6.2.1; tableau 6.2).

La réduction de la demande

La *prévention* et le *traitement* (y compris la *réduction du risque*) sont décrits comme des axes prioritaires dans plusieurs documents sur les politiques nationales en matière de lutte contre la drogue et figurent dans plusieurs objectifs du Plan d'action drogue 2005-2008 de l'UE. Les études dans ce domaine représentent près d'un tiers des activités de recherche en matière de drogues dans les États membres et se classent au premier rang des projets de recherche liés à la drogue financés par différentes directions générales de la Commission. Par contre, les travaux de recherche sont insuffisants sur des thèmes très spécifiques, notamment des études multisites européennes sur les traitements concernant leur évolution, leurs résultats et la rechute et sur les facteurs de soutien sociaux; enfin, des études sur les coûts et les effets des différents systèmes de traitement proposés par les différents États membres apporteraient une valeur ajoutée considérable à l'Europe.

Bien que la majorité des États membres estiment que les activités de *prévention* constituent une priorité nationale, l'investissement en matière de recherche dans ce domaine est limité. Les programmes de prévention systématiquement appliqués en Europe ont des fondements empiriques limités. Par conséquent, des travaux de recherche sont nécessaires pour consolider les actions de prévention existantes et novatrices, notamment les actions de prévention sélective et ciblée. À l'échelon européen, des études multisites visant à analyser les différences éventuelles d'un pays à l'autre sur le plan des résultats des actions de prévention et des facteurs d'intervention (modérateurs) pourraient accroître sensiblement la base de connaissances sur les interventions (section 6.2.1; tableau 6.3).

Réduction de l'offre

La réduction de l'offre, qui englobe la recherche sur *l'offre de drogues* et sur les *mesures d'interdiction*, constitue l'un des deux grands axes de la Stratégie drogues de l'UE (2005-2012). Le Plan d'action drogue 2005-2008 de l'UE vise à élucider les facteurs liés à l'offre de drogues

7. Des analyses détaillées connexes et des tableaux répertoriant les atouts, les points faibles, les conclusions et les options spécifiques figurent au chapitre 6.

en Europe et à mettre en place des stratégies efficaces de réduction de l'offre. Dans ce contexte, la répartition des activités de recherche apparaît fortement déséquilibrée, dans la mesure où nous avons trouvé peu d'indications sur l'existence d'une activité de recherche importante dans ce domaine. La recherche sur l'offre de drogues et sur les éléments factuels sur lesquels fonder les mesures de réduction de l'offre est presque totalement inexistante. Pourtant, la présente étude n'a recensé aucun travail de recherche sur les technologies de détection de drogues et de surveillance sur la base de la méthodologie appliquée. Par conséquent, il faudrait à l'évidence augmenter le financement des recherches pour les projets concernant l'offre et la réduction de l'offre à l'échelon des États membres et de la Commission. Des études comparatives entre les États membres apporteraient manifestement une valeur ajoutée au niveau de l'UE pour analyser les canaux d'approvisionnement et les mécanismes de l'offre, ainsi que l'efficacité et l'efficacité des différentes mesures de réduction de l'offre. Des conférences européennes réunissant chercheurs et décideurs des États membres permettraient de mieux définir l'état actuel de la recherche dans ce domaine et de recenser les besoins de recherche futurs (section 6.2.1; tableau 6.4).

Analyse des politiques

Ce domaine de recherche recouvre à la fois la *recherche sur les politiques* et la *recherche sur les cadres juridiques*. Malgré l'intérêt des États membres pour ce domaine de recherche, nous n'avons trouvé quasiment aucune recherche sur l'incidence et les résultats des politiques en matière de lutte contre la drogue en Europe; de même, aucun des projets de recherche en matière de drogues financés par la Commission n'a pu être rattaché à cet axe de recherche. L'écart entre les besoins de recherche exprimés et la réalité de la recherche est encore plus grand sur ce point que dans le domaine de la réduction de l'offre. Nos conclusions sur les besoins de recherche et les options y afférentes sont les mêmes que pour les besoins de recherche concernant la réduction de l'offre. Des études comparatives européennes entre les États membres pour analyser les différentes politiques en matière de lutte contre la drogue donneraient une valeur ajoutée aux études nationales des différents États membres (section 6.2.1; tableau 6.5).

Observations générales

Deux thèmes ont été abordés qui concernent toutes les activités de recherche en Europe: la *participation des États membres à la recherche en matière de drogues au sein de l'UE* et la situation de la *recherche liée aux drogues en Australie, au Canada et aux États-Unis*. L'étude a permis de constater une *participation manifestement inégale des différents États membres aux recherches en matière de drogues à l'échelle de l'UE*, les nouveaux États membres de l'Union étant à cet égard particulièrement sous-représentés. Ces pays devraient bénéficier d'un soutien complémentaire pour leur permettre de participer davantage aux projets de recherche européens et à la communauté scientifique européenne. Étant donné la qualité des expériences actuelles sur les réseaux épidémiologiques, cet exemple mériterait d'être transposé dans d'autres domaines de recherche; qui plus est, les jeunes chercheurs devraient bénéficier d'un soutien technique et de formation dans le domaine de l'addiction. La question de la sous-utilisation des instruments de financement de la CE dans le domaine de la recherche liée à la drogue est abordée dans la section sur le «financement de la recherche» (voir ci-après).

L'étude a également révélé que la situation globale de la *recherche en matière de drogues en Australie, au Canada et aux États-Unis* est très analogue à celle de l'Europe: des lacunes dans la recherche fondamentale, la prévention, la réduction de l'offre et l'analyse des politiques et des atouts dans l'épidémiologie et le traitement. Les principales exceptions concernent les États-Unis, où la recherche fondamentale est très développée, et le Canada et l'Australie, où la recherche sur les politiques l'est également. Les exemples de coopération officielle (appuyée par les États membres) entre ces pays et les groupes de recherche nationaux en Europe sont rares. La recherche transculturelle visant à mieux comprendre l'impact des différences nationales concernant les politiques en matière de lutte contre la drogue et les notions juridiques, ainsi que les concepts de systèmes de prévention, de traitement et de services est rare, mais très utile; par conséquent, elle constitue une option à forte valeur ajoutée pour le financement de la recherche par la Commission européenne (section 6.2.1; tableau 6.6).

3.1.2 Accès à l'information sur les activités de recherche en Europe

L'étude a confirmé que l'ensemble des travaux de recherche sur la drogue dans les États membres et à l'échelle de l'UE n'est que partiellement accessible aux chercheurs, aux administrateurs et aux décideurs. Cela est particulièrement vrai en dehors d'une communauté de recherche spécifique ou de l'une des 23 langues communautaires. Ces problèmes sont dus aux difficultés linguistiques et aux obstacles liés à la recherche des projets et des publications.

Obstacles linguistiques

L'accessibilité et la visibilité des activités et des résultats de la recherche sont indispensables pour améliorer la base de connaissances européennes sur l'usage de drogues illicites et lancer des mesures efficaces. Il est nécessaire d'éviter les doubles emplois et d'affecter plus efficacement les moyens limités en matière de recherche. Des analyses pilotes sur la couverture des projets et des publications ont montré qu'une part non négligeable des projets et des publications n'a pas pu être retrouvée dans la mesure où elle ne comportait pas (au minimum) un titre et un résumé en anglais. Une manière d'améliorer la situation consisterait à fournir des informations essentielles en anglais pour toutes les activités de recherche (section 6.2.2, tableau 6.7).

Accès aux publications de recherche

Un problème spécifique aux publications dans les revues européennes concerne la différence des taux de couverture entre les revues européennes et américaines en matière d'addiction dans les principaux systèmes internationaux de bases de données, même dans les revues non anglophones dont les titres et les résumés sont traduits en anglais. Il conviendrait d'améliorer la couverture des revues scientifiques non anglophones, afin de faciliter l'accès aux informations sur la recherche (section 6.2.2; tableau 6.7).

Accès aux projets de recherche

De nombreuses descriptions de projets de recherche semblent soit inexistantes soit introuvables dans la mesure où elles ne sont pas stockées dans des bases de données communes. La création d'une base de données européennes commune pour les projets de recherche liés à la drogue contenant de brèves entrées

obligatoires de tous les projets de recherche financés (avec des fonctions de recherche) faciliterait l'accès des chercheurs et des responsables administratifs (section 6.2.2; tableau 6.7).

3.2 Structures de la recherche

3.2.1 Structures et capacités de la recherche

La présente étude a permis d'établir clairement que les chercheurs de l'UE sont productifs et qu'ils réalisent un travail de qualité, dont ils communiquent les résultats. Cependant, à quelques exceptions près, peu d'éléments de preuve ont été réunis prouvant que cette activité est bien coordonnée ou qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale cohérente en matière de drogue au niveau des États membres. Afin d'améliorer le travail au niveau transnational, il est nécessaire de mieux coordonner la recherche sur la drogue au niveau national.

Au niveau de l'UE, la stratégie en matière de recherche est forte, comme en témoignent les programmes cadres de recherche et de développement technologique, mais il existe peu de possibilités de mener une stratégie de recherche spécifique sur la drogue dans le cadre de ce programme, qui repose sur un processus de demande mis en œuvre par les enquêteurs/chercheurs. La possibilité de constituer des réseaux au sein de programmes nationaux ciblés sur la drogue (comme ERA_NET ou ERA NET plus) dans le domaine des drogues illicites améliorerait la capacité d'interaction entre les stratégies de recherche nationales sur la drogue et des stratégies de recherche à l'échelon de l'Union européenne. D'autres instruments de formation de réseaux de recherche comme le programme COST et la Fondation scientifique européenne pourraient également être approfondis. En outre, les dispositifs visant à développer la formation de jeunes chercheurs et à améliorer les compétences d'encadrement de chercheurs plus expérimentés constituent un autre élément important de l'action menée pour renforcer les capacités générales en matière de recherche de l'UE. Les bourses Marie-Curie de la Commission constituent un moyen de contribuer à cette formation (section 6.3.1; tableau 6.8), mais il conviendrait également de développer d'autres dispositifs de formations nationaux et européens destinés aux jeunes chercheurs et aux jeunes doctorants et étudiants en médecine. Nous avons noté que l'Australie, les États-Unis, le Canada et certains États membres avaient investi dans les compétences et dans les capacités de jeunes chercheurs s'intéressant au domaine de

la drogue et avaient réussi à augmenter rapidement la quantité et la qualité de leurs travaux nationaux de recherche sur les drogues. Il existe des possibilités comparables concernant la mise en œuvre en Europe d'un programme d'investissement axé sur les résultats.

3.2.2 *Financement, budgets et programmes de recherche*

Nous avons constaté une sous-utilisation générale des instruments de financement de la Commission, imputable à différentes raisons citées par les personnes que nous avons interrogées. L'ignorance, le manque d'expérience et l'absence de possibilités de financement spécifiques au domaine de la drogue sont quelques-uns des obstacles les plus couramment cités. En réalité toutefois, il existe des ressources potentiellement disponibles pour une gamme de sujets de recherche, pour autant que l'activité de recherche soit collaborative et coordonnée entre un certain nombre de pays. Le soutien de la Commission à l'élaboration et à l'utilisation d'un ensemble de réseaux contribuerait à accélérer ce processus. Ce processus serait facilité par le lancement d'appels spécifiques pour des travaux de recherche liés à la drogue ou à l'addiction couvrant un éventail de disciplines scientifiques. Ce processus devrait faire l'objet d'un suivi au cours des cinq prochaines années, l'objectif étant d'augmenter sensiblement le nombre de projets soutenus (section 6.3.3; tableau 6.9).

3.2.3 *Coopération en matière de recherche*

La recherche transnationale nécessite une importante coopération en matière de recherche et d'aide aux chercheurs. Dans l'ensemble, il existe au sein de l'UE une tradition de communication et d'élaboration de projets conjoints dans le domaine des drogues. Des liens informels solides existent entre plusieurs disciplines, de même qu'une culture de pluridisciplinarité, à la fois au niveau des États membres et au niveau de l'UE. Cette coopération informelle pourrait être utilement mise à profit pour intensifier le développement de projets transfrontaliers. Pour accélérer ce processus, une conférence réunissant chercheurs, décideurs, gestionnaires de la recherche et commanditaires des travaux de recherche serait particulièrement utile pour réfléchir à l'avenir de la coopération internationale (section 6.3.4; tableau 6.10).

4. RÉSUMÉ DES POSSIBILITÉS DE RENFORCER LA RECHERCHE SUR LA DROGUE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

4.1 Est-il nécessaire de renforcer la recherche sur la drogue?

La prévalence et l'ampleur de l'usage de drogues et des problèmes qu'il entraîne varient considérablement d'un État membre à l'autre, de même que les opinions et les priorités des uns et des autres sur les mesures à prendre pour faire face à ces problèmes. Des différences existent également concernant les indicateurs de recherche tels que les infrastructures, les priorités, les programmes de financement, les procédures et les budgets, et la participation aux programmes de recherche financés par la Commission. Par rapport aux besoins en matière de recherche exprimés par les États membres dans leurs documents d'orientation stratégique, notre étude a recensé un certain nombre de domaines déficitaires.

Au niveau européen, il existe peu de sources de financement communautaires pour la recherche sur la drogue dans le cadre de différents programmes, mais les possibilités existantes sont manifestement sous-utilisées: le nombre de projets financés au cours des dernières années est étonnamment faible. La méconnaissance et le manque d'expérience, de même que la complexité des procédures de demande sont quelques-unes des raisons invoquées lors des entretiens avec les principaux experts concernés. De plus, dans le cadre du 7^e programme cadre (PC), il n'existe aucun sujet de recherche spécifique sur les drogues illicites, à l'exception du Programme Sécurité du 7^e. La comparaison entre les besoins en matière de recherche exprimés dans les documents stratégiques de la Commission sur les drogues et la situation actuelle indique qu'il existe plusieurs domaines caractérisés par un déficit de connaissances.

Compte tenu de l'état actuel de la recherche sur la drogue au niveau des États membres et de l'UE et des besoins en matière de recherche définis dans les documents sur la politique en matière de drogue et découlant de notre modèle conceptuel, il est manifestement indispensable de renforcer les activités et les structures de recherche. Compte tenu de la diversité des États membres de l'UE, notre étude a permis de mettre en évidence les options suivantes en vue d'améliorer et de renforcer la recherche sur les drogues dans le but d'élargir la base de connaissances en Europe.

Options au niveau des États membres

- (1) Renforcer les activités de recherche dans les domaines énoncés ci-après.
 - Recherche fondamentale: mieux comprendre les mécanismes de l'apparition, de l'évolution et de l'arrêt de la consommation de drogues et de la rechute, ainsi que les différences individuelles en matière de risques et la pertinence relative des facteurs internes (facteurs génétiques et mécanismes psychologiques par exemple) et des facteurs externes (disponibilité, systèmes juridiques, aspects culturels, économiques et sociaux par exemple).
 - Épidémiologie: études sur des groupes à risque spécifiques, les premiers stades de la consommation de drogues et études longitudinales.
 - Prévention sélective et ciblée et aspects spécifiques de la recherche sur les traitements (mécanismes de changement).
 - Participation beaucoup plus importante à la recherche sur l'offre de drogues, la réduction de l'offre et les analyses des politiques, en particulier sur l'impact des réglementations juridiques et les facteurs d'influence sociaux.
- (2) Améliorer la visibilité transnationale et l'accessibilité internationale des activités de recherche dans les États membres en fournissant des informations de base en anglais et un archivage Internet suffisant des activités de recherche des États membres.
- (3) Élaborer à long terme des programmes et des priorités nationaux en matière de financement de la recherche fondés sur la stratégie des États membres dans le domaine de la lutte contre la drogue; revoir régulièrement ces programmes et ces priorités en fonction de l'évaluation des résultats de la recherche et de l'évolution des tendances concernant les drogues.
- (4) Accroître les capacités de recherche dans les États membres; former les jeunes chercheurs et développer davantage leurs compétences.
- (5) Stimuler et soutenir activement les chercheurs pour tirer un meilleur parti des sources potentielles de financement de la recherche au niveau européen comme les programmes de financement de la DG RTD.

Options au niveau de la Commission

- (6) Financer les domaines et thèmes de recherche suivants, comportant une valeur ajoutée pour la base de connaissances européenne (participation de plusieurs États membres):
 - Recherche fondamentale: études longitudinales visant à mieux comprendre l'impact des facteurs culturels, économiques, juridiques et sociaux sur le déclenchement, l'évolution et l'arrêt de l'usage de drogues.
 - Épidémiologie: études (longitudinales) et études concernant des groupes à risques spécifiques, comme les enfants de toxicomanes, les premiers stades de l'usage de drogues, la consommation en milieu carcéral et les polytoxicomanes.
 - Réduction de la demande: études de traitements multisites visant à comprendre l'impact des facteurs sociaux et des systèmes de services de traitement sur les coûts et le résultat des traitements; études relatives à la prévention sélective et ciblée afin de mettre au point des mécanismes de détection précoce des risques et comprendre l'impact des différences de conditions sociales et juridiques.
 - Réduction de l'offre: études comparatives visant à analyser les différents canaux d'approvisionnement de la drogue et les schémas de distribution dans la population générale et au sein de groupes à risques ainsi que l'efficacité et l'efficacité des différentes interventions et politiques mises en œuvre par les États membres pour réduire l'offre.
 - Analyse des politiques: études comparatives pour comprendre les différences des politiques européennes en matière de drogues et leur impact sur les caractéristiques et l'ampleur des problèmes de drogues à l'échelon national.
- (7) Favoriser la visibilité et l'accessibilité des activités de recherche européennes dans le domaine de la drogue, par une meilleure couverture des publications européennes dans les bases de données internationales sur les publications et l'appui au développement d'une base de données européennes sur les projets de recherche en Europe.
- (8) Assurer des possibilités de formation pour les jeunes chercheurs et les chercheurs manquant de moyens; soutenir et améliorer les demandes de financement de projets présentées dans le cadre des programmes de la Commission.

4.2 Faut-il renforcer la coopération européenne en matière de recherche sur la drogue?

Il n'est pas facile de répondre à cette question par oui ou par non et toute conclusion dépend des objectifs stratégiques du financement de la recherche au sein de l'UE. Si les résultats de l'étude et les options proposées constituent des sources d'informations de nature à orienter la recherche vers des actions principalement autonomes au sein des États membres et au niveau de la CE, on peut se passer d'une meilleure coordination de la recherche. Toutefois, à la lumière de la Stratégie de Lisbonne, une place plus importante pourrait être accordée à des objectifs stratégiques complémentaires afin de placer l'Europe au premier rang de la recherche et d'utiliser systématiquement les résultats de cette recherche pour « ... des politiques sociales et environnementales bien conçues ... » (Parlement européen, 2005). Un tel scénario requiert effectivement des mécanismes supplémentaires afin de structurer et de suivre les programmes de recherche coordonnés entre les États membres et la Commission.

- (9) Obtenir un engagement de la part des États membres, de la Commission et de la communauté scientifique concernant une initiative stratégique d'ensemble en matière de recherche sur la drogue en Europe, couvrant la hiérarchisation des thèmes de recherche et la coordination des programmes de financement de la recherche au niveau de la Commission et des États membres, ainsi qu'au sein des États membres eux-mêmes, où les priorités de la politique en matière de drogue sont rarement intégrées aux priorités de la politique de la recherche et ne sont même parfois pas du tout traitées.
- (10) Fournir une structure de coordination visant à rassembler les décideurs dans le domaine de la politique en matière de lutte contre la drogue et les responsables du financement des programmes de recherche afin d'identifier les synergies entre les programmes de recherche nationaux et les domaines de coopération et une structure de coordination pour assurer un suivi régulier des besoins en matière de recherche, des activités de recherche et des analyses des résultats des travaux de recherche en Europe.



COMMISSION EUROPÉENNE